

DÉCEMBRE 2025

Consultations prébudgétaires 2026-2027

**Priorités budgétaires de la Chambre
de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord**

Contribuer à l'essor d'une région



En collaboration avec



Table des matières

Présentation	1
Main d'œuvre	2
Recommandation 1	Assurer une pérennité de la main-d'œuvre en région
Recommandation 1.1	Retenir les travailleurs expérimentés
Recommandation 1.2	Garantir la rétention des travailleurs étrangers temporaires et étudiants internationaux déjà présents sur le territoire
Recommandation 1.3	Structurer le repreneuriat régional
Énergie	5
Recommandation 2	Attribuer des blocs énergétiques pour soutenir la diversification économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Productivité des entreprises	7
Recommandation 3	Renforcer la productivité des entreprises
Recommandation 3.1	Réduire pragmatiquement le fardeau administratif
Recommandation 3.2	Accentuer le financement pour l'automatisation et l'innovation
Recommandation 3.3	Optimiser les critères d'attribution des contrats publics
Transports et infrastructures	11
Recommandation 4	Identifier le Saguenay–Lac-Saint-Jean comme un carrefour industriel stratégique au Québec en poursuivant le développement des infrastructures clés
Recommandation 4.1	Poursuivre le développement des infrastructures portuaires pour assurer l'essor du transport maritime
Recommandation 4.2	Investir dans une connectivité aérienne régionale
Recommandation 4.3	Doter le Saguenay–Lac-Saint-Jean d'un réseau ferroviaire de pleine grandeur
Forêt	14
Recommandation 5	Relancer la modernisation du régime forestier afin d'offrir une prévisibilité pour les entreprises
Tourisme et culture	15
Recommandation 6	Renforcer et diversifier l'offre touristique et culturelle à l'année
Éducation supérieure et formation professionnelle	16
Recommandation 7	Maintenir une éducation accessible et pérenne dans les établissements d'enseignement régionaux
Agriculture et agroalimentaire	17
Recommandation 8	Supporter concrètement les milieux agroalimentaires et agricoles dans la transition énergétique
Industrie numérique	18
Recommandation 9	Investir dans un pôle numérique régional
Premières Nations	19
Recommandation 10	Assurer la présence des Premières Nations au sein des partenariats économiques
Conclusion	20
Annexe	21

Présentation

Dans un contexte économique mondial marqué par la crise tarifaire, une incertitude persistante amène les entreprises à revoir leurs stratégies et freine la croissance d'une grande partie d'entre elles.

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (ci-après CCISF) se positionne comme acteur incontournable du milieu des affaires sur le territoire de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Regroupant près de 1200 membres, elle assure un rôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires.

En collaboration avec le Regroupement des chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean (ci-après, « le Regroupement »), composé des cinq Chambres de la région représentant plus de 2000 entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce document permet de présenter un portrait des priorités régionales.

C'est dans cet esprit que la CCISF a entamé une large consultation de ses membres et du milieu économique dans lequel elle évolue afin de présenter des recommandations qui reflètent les besoins réels de la communauté. Onze comités sectoriels ont été mobilisés pour partager leurs perspectives parmi des secteurs variés, comme la construction, le manufacturier, la forêt, l'industrie numérique, le tourisme ou la restauration. Cette démarche s'est enrichie cette année avec la création d'un comité consultatif jeunesse et d'un comité entreprises autochtones, une initiative qui traduit la volonté de la Chambre d'impliquer tous les acteurs dans la croissance et l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En parallèle, plus de 20 membres ambassadeurs, des acteurs économiques influents issus de secteurs stratégiques, ont contribué à ce processus. Grâce à leur expérience et à leur connaissance du terrain, ce mémoire repose sur une base solide et incarne une mobilisation collective tournée vers un développement durable et inclusif pour la région. Les dix recommandations proposées résultent de ces nombreuses rencontres. Celles-ci ne sont pas présentées en ordre de priorités.

Fidèle à ses valeurs de partenariat et de mobilisation, la CCISF entend jouer pleinement son rôle de porte-voix auprès des décideurs, en misant sur la concertation et l'action collective pour traverser cette période d'incertitude et en faire émerger de nouvelles possibilités pour la communauté d'affaires régionale.

Main-d'œuvre



→ Recommandation 1

Assurer une pérennité de la main-d'œuvre en région

○ La prospérité économique d'une région repose sur la qualité et la disponibilité de sa main-d'œuvre. À cet égard, le Saguenay–Lac-Saint-Jean fait face à des défis particulièrement pressants. Si la rareté de main-d'œuvre touche l'ensemble du Québec depuis plusieurs années, la situation régionale s'avère encore plus critique. Avec un taux de chômage de 4,9 % en novembre 2025, la région enregistre un taux plus bas que la moyenne québécoise, qui est de 5,4 %. Le manque de travailleurs disponibles se double d'un défi démographique majeur : plus d'une personne sur quatre est âgée de 65 ans ou plus, plaçant la région parmi celles où la population vieillit le plus rapidement au Québec. La région fera face à ce défi démographique jusqu'à l'horizon 2030. Au cours de cette période, le nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans serait en baisse sur le marché du travail, alors que les jeunes de 20 à 29 seraient moins nombreux pour occuper les postes laissés vacants.

À cette main-d'œuvre locale restreinte s'ajoute une difficulté à attirer sa juste part d'immigrants. Alors que le Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 3,2 % de la population québécoise, la région n'a accueilli que 0,8 % des nouveaux arrivants entre 2022 et 2023, soit quatre fois moins que son poids démographique.

Le constat des membres consultés est unanime : la rareté de main-d'œuvre constitue un frein majeur au développement économique régional. Des entreprises sont contraintes de renoncer à des projets de croissance, faute de personnel qualifié suffisant. Les prochains mois s'annoncent encore plus difficiles. En plus du climat actuel où les gouvernements provincial et fédéral se renvoient la balle sur les enjeux migratoires, la planification pluriannuelle 2026-2029 du Québec prévoit une réduction du nombre d'immigrants étudiants admis, tandis que le gouvernement fédéral annonce un resserrement du *Programme des travailleurs étrangers temporaires*. Finalement, peu importe lequel des deux paliers du gouvernement tranche, les entreprises veulent avant tout des résultats concrets et des politiques migratoires alignées sur les besoins réels de la région afin d'avoir davantage de prévisibilité.

1. Institut de la statistique du Québec, « Caractéristiques du marché du travail, données mensuelles désaisonnalisées, régions administratives et ensemble du Québec », en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/caracteristiques-du-marche-du-travail-donnees-mensuelles-desaisonnalisees-regions-administratives-et-ensemble-du-quebec>

—> **Recommandation 1.1**

Retenir les travailleurs expérimentés

○ Le vieillissement rapide de la population au Saguenay-Lac-Saint-Jean complique la croissance des entreprises en raison des nombreux départs à la retraite. Toutefois, ce défi démographique pourrait devenir une opportunité économique si les travailleurs expérimentés avaient des incitatifs à prolonger leur vie professionnelle en réduisant leur charge de travail.

Les avantages pour les entreprises seraient multiples. D'abord, elles conserveraient l'accès à une grande expertise, capable de former efficacement les nouveaux employés tout en maintenant la productivité. Ensuite, en combinant le temps partiel de plusieurs travailleurs expérimentés, elles pourraient compléter des quarts de travail complets et ainsi diminuer leur recours aux travailleurs étrangers temporaires.

Malheureusement, un obstacle majeur persiste : cette formule désavantage financièrement les travailleurs concernés. En effet, le cumul de revenus de préretraite et de salaires pour quelques heures travaillées entraîne une hausse importante de leur charge fiscale, ce qui rend l'option peu attrayante.

Le gouvernement avait reconnu cet enjeu en instaurant des crédits d'impôt pour encourager cette pratique. Le crédit d'impôt favorisant le maintien en emploi des travailleurs d'expérience, bien accueilli par le monde des affaires, ce dernier a toutefois été aboli dans le dernier budget. Aujourd'hui, l'ensemble des secteurs consultés s'entendent pour réclamer son rétablissement dès le prochain budget du gouvernement. Les travailleurs pourraient ainsi voir un gain économique et fiscal à demeurer sur le marché du travail, ce qui n'est pas le cas présentement.

→ Recommandation 1.2

Garantir la rétention des travailleurs étrangers temporaires et étudiants internationaux déjà présents sur le territoire

○ Les politiques migratoires ont connu des bouleversements majeurs dans la dernière année avec une réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires, une diminution des quotas d'étudiants internationaux et une baisse des seuils d'admission d'immigrants permanents. Ces modifications fragilisent considérablement les entreprises québécoises, particulièrement celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui font face aux défis démographiques décrits précédemment.

Au-delà du frein à la croissance qu'imposent ces restrictions, c'est surtout la menace de perdre les travailleurs étrangers temporaires déjà en poste qui inquiète les entreprises. Celles-ci ont investi massivement dans leur accueil, leur formation, leur francisation et leur intégration. Contraindre ces personnes à quitter le territoire représenterait non seulement une perte financière importante, mais aussi une perte de travailleurs qualifiés.

Face à ces réalités régionales et aux coûts assumés par les employeurs, le gouvernement doit prioriser la transition des travailleurs étrangers temporaires déjà présents en région vers le statut de résident permanent. Cette orientation favorise la stabilité et la rétention : ces personnes sont déjà intégrées, maîtrisent nos valeurs communes et disposent de réseaux sociaux locaux qui facilitent leur inclusion durable.

Cette logique s'applique également aux étudiants internationaux, qui représentent des candidats idéaux pour l'immigration permanente. Instruits, ayant choisi le Québec par préférence, bien acclimatés, souvent jeunes et porteurs d'une relève essentielle, ils manifestent un réel désir de s'engager dans la vie collective régionale. Réduire leur admission serait contre-productif. Il faut valoriser ces profils en facilitant leur accès à la résidence permanente, notamment par le rétablissement et la bonification du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui constituait une voie rapide et efficace pour retenir ces talents sur le territoire. D'autant plus que leurs formations correspondent souvent aux besoins spécifiques en main d'œuvre de la région.

→ Recommandation 1.3

Structurer le entrepreneuriat régional

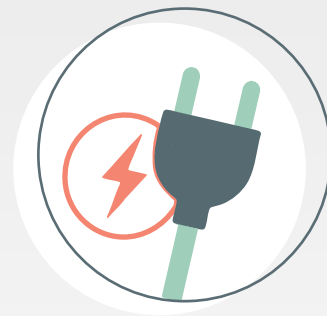


Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui représente 4 % du entrepreneuriat québécois, vit également les défis liés au transfert d'entreprise.

Un alignement de l'ensemble des parties prenantes (institutions publiques, acteurs privés, donneurs d'ordres majeurs) est nécessaire pour identifier systématiquement les entreprises en position de transfert. Ces acteurs doivent être formés sur les meilleures pratiques de planification de la relève afin d'éviter les pertes de savoir-faire détenu par les cédants, qui fragiliseraient la chaîne de valeur régionale.

Parallèlement, la mise en place de processus d'intégration progressive à l'actionnariat et de valorisation graduelle permettrait un transfert plus fluide des compétences et du leadership. Cette approche favoriserait la croissance de l'entreprise, condition indispensable pour que le repreneur puisse assumer la dette envers les cédants tout en maintenant la compétitivité et la propriété québécoise des entreprises.

Énergie



→ Recommandation 2

Attribuer des blocs énergétiques pour soutenir la diversification économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean

○ Pour concrétiser ses ambitions de développement économique, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean doit impérativement se doter des ressources énergétiques nécessaires. L'attribution de blocs énergétiques dédiés à la région s'impose comme une condition essentielle pour soutenir la croissance anticipée. Avec la présence d'infrastructures stratégiques et leur développement, comme le Port de Saguenay, Rio Tinto et l'émergence de projets structurants, tels que [le Corridor du Nord canadien](#)², les besoins en énergie connaîtront une hausse significative dans les prochaines années. Le gouvernement doit reconnaître cette réalité pour éviter que le manque d'approvisionnement énergétique ne constitue un frein à la diversification économique et à l'attraction d'investissements majeurs dans la région.

Comme mentionné dans [l'étude sur les perspectives d'investissement](#)³, la région a besoin d'une attribution stratégique des blocs énergétiques, priorisant les projets d'envergure qui favorisent la création d'emplois durables, l'innovation technologique et la transition énergétique. En ciblant les secteurs porteurs, comme les énergies vertes, le Saguenay–Lac-Saint-Jean pourra se positionner comme un acteur clé dans le développement économique durable du Québec. Cette approche nécessite également une planification concertée avec les gouvernements et les parties prenantes locales pour s'assurer que chaque mégawatt attribué génère des retombées maximales pour la communauté. Une meilleure répartition permettra d'assurer le développement de nouveaux projets porteurs et essentiels pour diversifier l'économie.

2. Le Corridor du Nord Canadien est un réseau stratégique d'infrastructures énergétiques, ferroviaires, maritimes et industrielles qui relie l'Est et l'Ouest du pays. Il vise à connecter efficacement les ressources naturelles du Québec, de l'Ontario et du Canada aux marchés mondiaux, tout en créant de la valeur ajoutée ici même, sur notre territoire. Voir <https://corridornord.ca/> pour plus d'information.

3. L'étude sur les perspectives d'investissement réalisée par la CCISF brosse un portrait des opportunités d'affaires qui s'offriront aux entreprises de la région entre 2025 et 2035. Elle permet aussi le recensement des défis économiques que la région pourrait vivre tout en y proposant des solutions concrètes pour y remédier.

Productivité des entreprises



→ Recommandation 3

Renforcer la productivité des entreprises

○ La productivité des entreprises constitue un levier stratégique déterminant pour la croissance économique et la résilience dans un environnement marqué par l'incertitude et une concurrence accrue. Face aux tensions sur les chaînes d'approvisionnement, aux transformations numériques et aux pressions inflationnistes, les organisations cherchent plus que jamais à optimiser leur performance opérationnelle.

Toutefois, l'amélioration de la productivité ne repose pas sur une solution unique. Il s'agit d'un enjeu multidimensionnel qui requiert une approche diversifiée. Par exemple, plusieurs entreprises interrogées nous ont mentionné les effets négatifs associés au critère du plus bas soumissionnaire, un mécanisme qui freine l'innovation, limite le recours à des matériaux durables ou écologiques et contribue à instaurer une culture d'achat axée avant tout sur le coût immédiat plutôt que sur la qualité, la performance ou la valeur à long terme. Plutôt que de réduire les coûts de manière uniforme, il convient de prioriser les investissements ciblés qui génèrent des gains d'efficacité durables, qu'il s'agisse d'automatisation, de modernisation des processus ou de développement des compétences. C'est précisément cette convergence d'actions coordonnées qui permettra de générer des gains significatifs pour l'ensemble de l'écosystème économique.

Trois axes d'intervention se dégagent : la réduction pragmatique du fardeau administratif qui freine l'agilité des entreprises, l'accentuation du financement pour l'automatisation et l'innovation et l'optimisation des critères d'attribution des contrats publics pour favoriser la performance plutôt que le seul critère du plus bas soumissionnaire.

→ Recommandation 3.1

Réduire pragmatiquement le fardeau administratif

○ Dans le cadre de cette consultation, le constat était unanime : le fardeau administratif constitue un frein majeur à la productivité des entreprises. Cette lourdeur se manifeste sous plusieurs formes et ne se limite pas seulement à la multiplication des documents et des obligations de reddition de comptes.

Conscients que le gouvernement travaille à améliorer cet enjeu via le Plan PME 2025-2028 avec le dépôt d'un projet de loi omnibus annuel, les exemples suivants peuvent servir concrètement à bonifier les mesures qui s'y retrouveront. Même si plusieurs entreprises souscrivent aux objectifs de la Loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, certaines dispositions relatives à l'affichage en français créent des contraintes disproportionnées. L'interprétation stricte de l'Office québécois de la langue française (OQLF) concernant les marques de commerce en est un exemple : des entreprises comme Ubisoft, pourtant fondées au Québec, voient leur nom considéré comme « anglais ». Plus problématique encore, l'article 51 impose l'apposition de collants ou d'étiquettes en français sur les équipements à l'intérieur même des commerces, générant des coûts récurrents et des interactions chronophages avec l'OQLF sans valeur ajoutée évidente pour la protection du français dans l'espace public.

Il existe un large consensus sur le fait que le français doit prédominer et que tous les acteurs ont un rôle à jouer dans son renforcement. Toutefois, certaines applications de la loi semblent aller au-delà de l'objectif légitime de protection du français et créent un fardeau administratif qui nuit à la compétitivité sans bénéfice clair pour la vitalité de la langue française.

→ **Recommandation 3.2**

Accentuer le financement pour l'automatisation et l'innovation

○ Une vaste majorité d'entreprises reconnaît que leur productivité peut être considérablement augmentée via l'automatisation de leurs procédés et l'innovation de leurs façons de faire. Ces pratiques sont fondamentalement complémentaires et doivent être déployées de manière simultanée.

Pour concrétiser cette transformation, les entreprises ont besoin d'un accompagnement financier adapté, privilégiant les subventions aux prêts. Sur le plan fiscal, nous recommandons l'élargissement de l'amortissement accéléré au secteur minier, au même titre que les secteurs de la fabrication et de la transformation qui sont actuellement admissibles. Le secteur minier québécois nécessite des investissements massifs en équipement spécialisé et en technologies d'automatisation pour maintenir sa compétitivité. L'inclusion du matériel minier dans les catégories admissibles à l'amortissement accéléré permettrait aux entreprises du secteur de moderniser leurs opérations plus rapidement, d'améliorer leur productivité et de réduire leur empreinte environnementale grâce à des équipements plus performants.

L'automatisation et l'innovation ne représentent pas un pari risqué, mais bien un investissement dans des retombées sûres et directes pour l'économie régionale : hausse de la productivité, création d'emplois qualifiés et amélioration de la compétitivité. Les subventions et les mesures fiscales incitatives permettent aux entreprises d'investir sans alourdir leur structure de dette, facilitant ainsi leur transformation numérique et technologique.

—> **Recommandation 3.3**

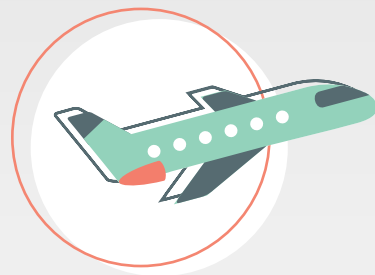
Optimiser les critères d'attribution des contrats publics

○ La question de l'attribution de contrats publics est un sujet sensible, mais important pour les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans sa vision économique, le gouvernement souhaite stimuler l'économie québécoise en priorisant de grands projets dans plusieurs secteurs et régions du Québec. Les retombées économiques de ces investissements publics majeurs sont indéniables, mais encore faut-il que les entreprises locales puissent réellement en bénéficier.

La difficulté persistante d'accéder aux marchés publics et d'obtenir des contrats demeure en raison de la culture du plus bas soumissionnaire qui domine encore trop souvent le processus d'attribution. Cette approche, bien qu'elle vise l'économie de fonds publics, favorise systématiquement les grandes entreprises externes au détriment de celles régionales qui offrent pourtant une expertise de proximité et des retombées économiques locales directes.

Il est essentiel de délaissier autant que possible le critère du plus bas soumissionnaire et de modifier les grilles de pondération utilisées dans le calcul du score final. Concrètement, nous recommandons d'intégrer dans la variante « K » des critères supplémentaires, tels que la distance géographique entre l'entreprise et le lieu du projet ainsi que l'impact environnemental, calculé en tenant compte des émissions de GES générées par les déplacements et la logistique. Cette approche permet de renforcer la compétitivité des entreprises régionales sans compromettre les critères essentiels de qualité et d'expérience, qui demeurent prédominants. Il ne s'agit pas d'avantager artificiellement les entreprises locales, mais bien de valoriser équitablement les externalités positives qu'elles génèrent pour la collectivité.

Transports et infrastructures



—> Recommandation 4

Identifier le Saguenay–Lac-Saint-Jean comme un carrefour industriel stratégique au Québec en poursuivant le développement des infrastructures clés

○ Le contexte économique actuel positionne favorablement la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean spécifiquement en ce qui concerne les minéraux critiques et stratégiques (MCS). Pour répondre à cette demande, le développement des infrastructures est une condition sine qua non. Ce développement nécessaire doit se faire autant sur la voie terrestre avec l'entretien et l'amélioration continue des routes reliant la région au reste du Québec que sur les infrastructures portuaires, aériennes et ferroviaires.

—> **Recommandation 4.1**

Poursuivre le développement des infrastructures portuaires pour assurer l'essor du transport maritime

 Infrastructure stratégique, le Port de Saguenay joue également un rôle clé dans la chaîne d'approvisionnement nord-américaine. La poursuite de son développement est impérative afin de propulser encore davantage son statut de plateforme logistique de premier plan.

Parmi les autres chantiers prioritaires figurent l'amélioration des équipements et le développement de la zone industrialo-portuaire, qui constitue une plateforme stratégique pour attirer de nouveaux investissements industriels. Une logistique portuaire efficace permettra de fluidifier les échanges commerciaux, de réduire les coûts de transport et d'augmenter la compétitivité des entreprises régionales sur les marchés nationaux et internationaux. Toutefois, ces projets ne peuvent se concrétiser sans la mise en place d'une ligne électrique haute puissance par Hydro-Québec pour soutenir la croissance des industries.

Au-delà de ses infrastructures physiques, le Port de Saguenay doit s'inscrire dans une stratégie de connectivité multimodale renforcée. L'optimisation de ses liens avec le réseau ferroviaire et le développement de corridors logistiques efficaces faciliteront le transport des matières premières et des produits manufacturés vers les marchés clés. Cette vision intégrée renforcera l'attractivité du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme destination privilégiée pour les investissements industriels structurants au Québec.

—> **Recommandation 4.2**

Investir dans une connectivité aérienne régionale

 Le transport aérien demeure un enjeu prioritaire et son importance n'a jamais été aussi critique. Dans un contexte où la région connaît un potentiel de développement économique sans précédent, avec des projets industriels majeurs en cours et à venir, l'accessibilité aérienne devient un facteur déterminant de succès ou d'échec.

Malgré les infrastructures aéroportuaires de qualité dont s'est dotée la région et la collaboration maintenue avec les transporteurs en place, les défis persistent. La fréquence limitée des vols continue de restreindre l'accessibilité et de freiner le développement économique. L'offre de transport aérien ne répond toujours pas à la demande actuelle, et encore moins à la demande potentielle qu'entraîneront les développements anticipés. Cette lacune nuit directement à la productivité des entreprises : faute de vols disponibles ou abordables, plusieurs sont contraintes de voyager en automobile vers Montréal ou Québec, entraînant des pertes de temps considérables qui auraient pu être consacrées à des activités à valeur ajoutée.

L'aéroport Saguenay-Bagotville, principale porte d'entrée aérienne de la région, doit être soutenu pour élargir son offre de liaisons et améliorer significativement la connectivité avec les grands centres.

—> **Recommandation 4.3**

Doter le Saguenay-Lac-Saint-Jean d'un réseau ferroviaire de pleine grandeur

 Le Saguenay-Lac-Saint-Jean doit se doter d'un réseau ferroviaire de pleine grandeur pour répondre aux besoins actuels et anticiper les opportunités stratégiques qui se dessinent. La région possède déjà des infrastructures ferroviaires qui alimentent ses grandes industries, mais les tracés et les usages actuels, bien que fonctionnels, nécessitent une modernisation et une optimisation majeures pour créer de véritables corridors logistiques performants. Une telle amélioration serait particulièrement bénéfique pour le transport des ressources naturelles, des produits industriels et des minéraux critiques et stratégiques — des secteurs clés de l'économie régionale dont l'importance ne fera que croître dans les prochaines décennies.

Avec le projet de Corridor du Nord canadien, cette modernisation ferroviaire devient encore plus stratégique. Une meilleure desserte permettrait d'améliorer l'accès aux marchés tout en renforçant la connectivité avec le Nord du Québec, essentielle pour acheminer ces ressources de manière efficace et positionner la région comme maillon clé de ce corridor pancanadien.

Forêt



→ Recommandation 5

Relancer la modernisation du régime forestier afin d'offrir une prévisibilité pour les entreprises

○ La forêt occupe une place critique dans l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Région qui récolte le plus de bois au Québec, la filière forestière demeure un pilier économique dont la vision doit assurer sa pérennité et consolider ses actifs.

Pour y parvenir, le gouvernement doit procéder à un investissement massif en sylviculture et en régénération de la forêt afin de protéger la ressource et de maintenir un approvisionnement stable pour les décennies à venir. Une plus grande prévisibilité est également nécessaire : la mise en place d'un régime forestier adapté au contexte économique actuel marqué par des coûts élevés et une pression tarifaire sur l'industrie.

Ce nouveau régime doit être élaboré en collaboration étroite avec tous les acteurs sur le terrain, en tenant réellement compte de leurs besoins, de leur expertise et de leur réalité opérationnelle.

Tourisme et culture



—> Recommandation 6

Renforcer et diversifier l'offre touristique et culturelle à l'année

○ Pour développer une offre touristique quatre saisons, il est impératif d'investir dans l'innovation et soutenir les entreprises déjà implantées. Le développement touristique ne doit pas être vu uniquement sous l'angle de l'attraction de visiteurs : c'est un moyen pour soutenir la rétention de la population, notamment des jeunes travailleurs et des familles qui recherchent un milieu de vie dynamique et culturellement vivant.

Une approche complémentaire avec le gouvernement fédéral permettrait aussi de contribuer davantage, notamment en améliorant le programme Emplois Été Canada (EEC). Des interventions sont nécessaires pour sensibiliser Ottawa aux enjeux du programme, dont la rigidité des critères et l'insuffisance des enveloppes ne permettent pas de répondre aux besoins réels des organisations du milieu culturel et touristique.

Parallèlement, il faut reconnaître certains emplois essentiels, comme ceux liés à la maintenance, qui sont indispensables au fonctionnement continu des infrastructures. Cette reconnaissance doit se traduire par un soutien accru, des programmes adaptés et une prise en compte de ces rôles dans les politiques de main-d'œuvre.

Enfin, les critères de dépenses des programmes doivent être assouplis et mieux adaptés à une planification annuelle, afin de permettre un arrimage efficace entre financement, opérations et offre touristique.

Éducation supérieure et formation professionnelle



→ Recommandation 7

Maintenir une éducation accessible et pérenne dans les établissements d'enseignement régionaux

○ L'éducation est la pierre angulaire de la croissance économique d'une société. Cette causalité est encore plus déterminante au Saguenay–Lac-Saint-Jean, où l'attraction et la rétention des talents représentent des enjeux majeurs. Avec les particularités économiques de la région, l'éducation devient un pont direct entre les besoins des entreprises et les programmes offerts dans les institutions d'enseignement.

Autant du côté des établissements professionnels que celui des employeurs, tous s'entendent pour dire que la valorisation de la formation professionnelle en région ainsi que la pérennité des programmes déjà existants représentent la clé pour répondre adéquatement aux besoins des industries. Non seulement les programmes en place sont essentiels, mais l'augmentation et la diversification de l'offre seraient hautement bénéfiques pour soutenir la transition industrielle, renforcer les filières régionales et élargir les parcours accessibles aux jeunes, aux travailleurs en requalification et aux nouveaux arrivants. Cependant, plusieurs programmes de formation ne sont plus alignés avec les besoins actuels des entreprises, tant sur le plan des qualifications que des techniques enseignées. De plus, les délais pour compléter ces formations sont trop longs. En effet, lorsqu'une cohorte termine son programme, la demande initiale pour cette main-d'œuvre est souvent déjà passée. Cette inadéquation entre la vitesse d'évolution des besoins industriels et la capacité d'adaptation des programmes accentue le décalage et freine la compétitivité régionale.

Avec la récente baisse du nombre d'étudiants internationaux, le milieu universitaire souligne l'importance de revoir le modèle de financement afin qu'il dépende moins des admissions et permette une planification stable à long terme. Les infrastructures universitaires, qui arrivent à un point de vieillissement critique, doivent également faire l'objet d'investissements importants. Leur désuétude a un impact direct sur le rayonnement régional : capacité à attirer de nouvelles entreprises, accueil des familles, développement de pôles d'expertise et maintien d'une offre éducative compétitive.

Enfin, un investissement dans les centres de recherche régionaux, particulièrement pour soutenir la recherche appliquée en lien avec les secteurs phares du Saguenay–Lac-Saint-Jean, permettrait d'accroître l'innovation, de retenir les chercheurs et les diplômés et de renforcer la position de la région comme un moteur scientifique et technologique.

Agriculture et agroalimentaire



→ Recommandation 8

Supporter concrètement les milieux agroalimentaires et agricoles dans la transition énergétique

○ Le secteur agricole et agroalimentaire traverse une période particulièrement difficile avec le coût des intrants qui explosent et les faibles marges. Un enjeu prioritaire concerne la taxe carbone, qui représente un fardeau financier disproportionné pour les producteurs. Actuellement, elle coûte deux fois plus cher que ce qu'elle redonne aux agriculteurs, ce qui fragilise la compétitivité des exploitations régionales.

Il demeure crucial de valoriser et de financer l'efficacité énergétique dans les entreprises agricoles. En raison des changements climatiques, les étés deviennent plus chauds, plus longs et marqués par des vagues de chaleur intenses. Or, une grande partie des bâtiments agricoles, souvent anciens, conservent mal la fraîcheur en été et perdent énormément de chaleur en hiver, ce qui entraîne une hausse importante de la consommation d'énergie. Avec la perspective d'une augmentation progressive du prix de l'électricité au cours des prochaines années, cette situation met en péril la rentabilité déjà fragile de nombreuses exploitations.

Industrie numérique



→ Recommandation 9

Investir dans un pôle numérique régional

○ L'industrie numérique occupe une place de plus en plus déterminante au Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec la présence de grands joueurs d'envergure internationale, mais aussi de nombreuses PME structurantes qui dynamisent l'écosystème régional. La région possède le potentiel pour développer un véritable pôle numérique capable d'assurer la croissance, la compétitivité et la pérennité de ce secteur stratégique.

Avec la montée fulgurante du numérique et de l'intelligence artificielle dans tous les pans de l'économie, les pôles d'innovation viennent structurer les collaborations, accélérer le transfert technologique, mutualiser les ressources en plus d'attirer des investissements privés et publics.

L'Université du Québec à Chicoutimi s'inscrit déjà comme acteur clé en offrant des programmes spécialisés, notamment en cybersécurité, en intelligence artificielle, en informatique appliquée et dans des domaines connexes. Ces programmes contribuent non seulement à former la main-d'œuvre nécessaire, mais aussi à la retenir dans la région, plutôt que de la voir migrer vers les grands centres. Arrimer le milieu éducatif, les entreprises et les acteurs institutionnels dans un pôle structuré permettrait de consolider cette dynamique et de créer un écosystème plus résilient et compétitif.

Premières Nations



→ Recommandation 10

Assurer la présence des Premières Nations au sein des partenariats économiques

○ Bien que le discours public témoigne d'une volonté croissante d'améliorer l'intégration économique des Premières Nations, un écart important demeure entre les intentions annoncées et la réalité. Plusieurs obstacles freinent toujours leur pleine participation aux grands projets.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la communauté innue Mashteuiatsh fait face à des défis majeurs en matière d'accès à la main-d'œuvre qualifiée et aux programmes de formation adaptés aux besoins des secteurs économiques en croissance. Les entreprises de cette communauté rencontrent également des difficultés importantes à répondre aux exigences des appels d'offres gouvernementaux et à bénéficier pleinement des politiques d'approvisionnement qui devraient favoriser leur participation. Leur intégration dans la gouvernance des projets demeure insuffisante, limitant leur capacité d'influence réelle sur les orientations et les retombées économiques dans leur communauté.



Conclusion

La CCISF propose une vision pragmatique et stratégique pour soutenir le développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans un contexte mondial marqué par la crise tarifaire et une incertitude persistante. Cette vision équilibrée allie le renforcement des secteurs économiques traditionnels, comme l'aluminium, la forêt et l'agriculture, à la diversification de nouvelles filières d'avenir.

Pour relever ces défis, l'investissement dans des infrastructures modernes en adéquation avec l'accès aux blocs énergétiques permettra de soutenir la croissance industrielle et de mettre en place des mécanismes favorisant l'attraction et la rétention des talents. Cela passe notamment par le maintien des travailleurs expérimentés en emploi, la rétention des travailleurs étrangers temporaires et des étudiants internationaux déjà intégrés, ainsi que par le soutien aux établissements d'enseignement régionaux. L'allègement du fardeau administratif ainsi qu'un meilleur accès aux contrats publics pour les entreprises locales constituent des leviers essentiels pour renforcer la compétitivité régionale. La collaboration étroite entre les entreprises, les gouvernements, les organisations et les Premières Nations demeure des conditions nécessaires pour favoriser un développement économique durable, inclusif et résilient.

Ce mémoire résulte d'une vaste mobilisation du milieu des affaires régional. Les recommandations qu'il contient s'appuient sur l'expérience concrète des entrepreneurs et des acteurs économiques qui, au quotidien, font face aux réalités du terrain. Ce vécu s'avère une ressource précieuse pour orienter les politiques publiques et bâtir ensemble un avenir économique solide pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Annexe 1

Liste de nos 10 recommandations

Main d'œuvre

- R1** Assurer une pérennité de la main-d'œuvre en région
- R1.1** Retenir les travailleurs expérimentés
- R1.2** Garantir la rétention des travailleurs étrangers temporaires et étudiants internationaux déjà présents sur le territoire
- R1.3** Structurer le repreneuriat régional

Énergie

- R2** Attribuer des blocs énergétiques pour soutenir la diversification économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Productivité des entreprises

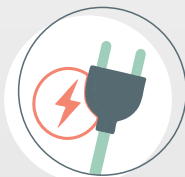
- R3** Renforcer la productivité des entreprises
- R3.1** Réduire pragmatiquement le fardeau administratif
- R3.2** Accentuer le financement pour l'automatisation et l'innovation
- R3.3** Optimiser les critères d'attribution des contrats publics

Transports et infrastructures

- R4** Identifier le Saguenay–Lac-Saint-Jean comme un carrefour industriel stratégique au Québec en poursuivant le développement des infrastructures clés
- R4.1** Poursuivre le développement des infrastructures portuaires pour assurer l'essor du transport maritime
- R4.2** Investir dans une connectivité aérienne régionale
- R4.3** Doter le Saguenay–Lac-Saint-Jean d'un réseau ferroviaire de pleine grandeur

Forêt

- R5** Relancer la modernisation du régime forestier afin d'offrir une prévisibilité pour les entreprises



Liste de nos 10 recommandations

Tourisme et culture

R6 Renforcer et diversifier l'offre touristique et culturelle à l'année

Éducation supérieure et formation professionnelle

R7 Maintenir une éducation accessible et pérenne dans les établissements d'enseignement régionaux

Agriculture et agroalimentaire

R8 Supporter concrètement les milieux agroalimentaires et agricoles dans la transition énergétique

Industrie numérique

R9 Investir dans un pôle numérique régional

Premières Nations

R10 Assurer la présence des Premières Nations au sein des partenariats économiques





Chambre de commerce et d'industrie
SAGUENAY-LE FJORD

Réaliser ensemble



ccisf.ca



info@ccisf.ca

